

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 7

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte-rendu de la séance du comité central du 28 avril 2021

La séance a lieu en visioconférence. Tous les membres sont présents. Une première discussion sur la répartition des dicastères a eu lieu le 8 avril, sans décision. Après réflexion et discussion, les décisions sont prises, voir la page 346 RSA, juin 2021.

Olivier Mooser est élu vice-président à l'unanimité. Le comité adopte les dates de ses séances pour toute l'année 2021. Il souhaite que certains domaines fassent l'objet d'une réforme : concours des ruchers, vétérans et organisation du comité.

L'assemblée des délégués a approuvé les initiatives contre les pesticides soumises au vote populaire le 13 juin. Le comité a donc pris les mesures suivantes : diffusion d'un communiqué de presse, participation aux comités de soutien des 3 comités de campagne (2Xoui et chacune des 2 initiatives). Chacun est libre d'être actif dans un comité opérationnel. Il est recommandé de privilégier le dialogue avec les agriculteurs. Un comité d'apiculteurs a été créé.

Le président Francis Saucy informe qu'il est reconnaissant à toutes et tous pour le travail effectué. « Je suis convaincu, au vu du bon état d'esprit, de la bonne volonté et de l'engagement manifesté, que nous atteindrons un fonctionnement fluide et efficace. J'espère également que vous aurez du plaisir dans vos fonctions ces prochains mois et années. »

Compte-rendu de l'assemblée des délégués apisuisse du 24 avril 2021

1. Service sanitaire apicole (SSA)

En raison de la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur les services sanitaires animaux, le SSA devra proposer une série de prestations payantes. Afin de déterminer quelles prestations pourraient être intégrées dans cette offre, un groupe de travail a été mis sur pied (Benoît et Francis en font partie).

Changement à la commission de santé : M. Steuber remplace Lukas Perler.

Changement à la commission d'élevage : Raphaël Giozzi remplace Jürg Glanzmann.

2. Brevet fédéral d'apiculture

En raison de la pandémie, tous les cours n'ont pas pu avoir lieu. En revanche, les examens se sont déroulés normalement.

3. Elections

Tous les délégués sont réélus (pas de changements).

Mathias Götti Limacher est réélu à la présidence.

Davide Conconi est réélu à la vice-présidence.

Les représentants d'apisuisse suivant sont réélus dans les commissions :

- Davide Conconi pour la commission de santé
- Bruno Reihl pour la commission du miel
- Kurt Nobs pour la commission d'élevage

4. Comptes

Plus de 40 000 CHF de bénéfice en raison des activités limitées par la pandémie.

5. Commission du miel

5100 CHF sont demandés pour les analyses du miel (Analyses standard et Glyphosate). La demande est acceptée.

Un groupe de travail a été mis sur pied pour faire une demande de fonds pour un projet visant à analyser les résidus de pesticides dans le pain d'abeilles (pour le moment constitué de Bruno Reihl, Sonia Burri-Schmassmann et Christina Kast). Il est proposé qu'une personne du comité apisuisse ou un délégué intègre le groupe de travail afin d'avoir un contact étroit. Francis se propose pour cette tâche.

6. Statuts

Pour respecter la nouvelle ordonnance sur l'élevage de l'OFAG (Tierzuchtverordnung BLW) une modification des statuts est nécessaire car les inscriptions individuelles à apisuisse doivent également être possibles (sans passer par une des 3 associations régionales). Les membres individuels auraient un droit de vote à l'AD apisuisse équivalent à celui d'un délégué (de la SAR p.ex.) et représenterait donc un risque potentiel pour le bon fonctionnement de l'institution (un nombre réduit de membres individuels pourrait avoir plus de poids que tous les apiculteurs rassemblés sous les associations régionales). Un certain nombre de garde-fous ont donc été introduits dans les statuts afin de limiter ce risque :

- La cotisation annuelle sera d'au minimum 200 CHF (inscrit dans les statuts) et d'environ 2000 CHF dans les faits.
- Les membres individuels peuvent être radiés s'ils agissent contre les intérêts d'apisuisse.
- Pour qu'une votation soit validée, il est nécessaire d'avoir la majorité auprès des délégués des associations régionales et des membres du comité.

Les modifications sont approuvées par l'AD.

7. Révision du règlement des tests de performance apisuisse

Ce règlement utilisé dans le cadre de l'élevage et de la sélection a été quelque peu modifié. D'une part, les règlements en français et en allemand ont été homogénéisés car il y avait quelques différences. D'autre part, le nom de Beebreed (programme pour le calcul des valeurs d'élevage) a été supprimé et remplacé par Herdbook afin de laisser la liberté d'utiliser un autre système. Toutes les modifications ont été approuvées par la commission d'élevage.

8. Soutien aux initiatives

Comme la décision de soutenir les initiatives est une démarche romande, Mathias demande de faire attention d'être clair dans les communications afin de ne pas donner l'impression que c'est apisuisse qui soutient ces initiatives.

Journée mondiale des abeilles : des apicultrices et apiculteurs de tout le pays devant le Palais fédéral



A l'occasion de la journée mondiale des abeilles et des pollinisateurs, le 20 mai 2021, une délégation du comité d'apicultrices et d'apiculteurs de tout le pays pour le 2Xoui étaient réunie à Berne, pour manifester son soutien aux deux initiatives anti-pesticides. Vêtus de nos vareuses, portant voile, masque, bannières et enfumoirs, nous avons animé et quelque peu enfumé la respectable place fédérale durant toute la matinée. La presse était là pour répondre à nos questions, retransmettre notre engagement en faveur des abeilles mellifères, des abeilles sauvages, des insectes et de la biodiversité en général. La manifestation, autorisée par la police, encadrée par un service d'ordre du comité 2Xoui, s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur. Elle a été relayée dans les media du pays, ainsi que sur les réseaux sociaux où de petits films ont été diffusés et peuvent encore être consultés (<https://2xja.ch/imker-apiculteurs-apicoltore>).

Francis Saucy